

THÉMATIQUE

Connectivité des habitats et des écosystèmes

SOUS-QUESTION

Quelles sont les caractéristiques et la situation des écosystèmes présents sur le territoire ?

QUESTION CLÉ

Quel est l'état de la biodiversité sur le territoire ?

MESURE DE L'ÉTAT DE LA FRAGMENTATION DES ESPACES NATURELS DU TERRITOIRE RÉGIONAL



Présentation

La bonne connectivité des écosystèmes contribue à leur bon fonctionnement ainsi qu'à l'état de conservation favorable des habitats naturels. Elle facilite le déplacement des espèces animales et végétales pour assurer leur cycle de vie (alimentation, repos, reproduction...) voire pour coloniser de nouveaux milieux. Le maintien et la restauration des continuités écologiques permettent ainsi de lutter contre la fragmentation des habitats. Cet indicateur reprend la mesure de l'état de fragmentation des espaces naturels, proposée dans le cadre des indicateurs pour le suivi et l'évaluation des Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) afin de rendre compte de la superficie et du degré de découpage des espaces naturels sur le territoire régional.



Modalités de calcul

FORMULE DE CALCUL

Taille de maille effective (en km²) =

(somme des surfaces des patches d'espaces naturels)²

surface de la région

MÉTHODOLOGIE ET DÉFINITIONS

Il s'agit d'un calcul fondé sur une méthode proposée par les chercheurs Jochen Jaeger (2000) et Moser et al. (2007).

Pour plus d'informations sur le calcul de cet indicateur, il est recommandé de se référer à la fiche de l'indicateur pour le suivi et l'évaluation des SRCE « F1. Fragmentation des espaces naturels et semi-naturels ». D'après les indications fournies dans cette fiche :

« La taille de maille effective correspond à une partition (fragmentation) homogène du territoire régional, où tous les patches (mailles) ont la même surface, et qui produit le même niveau de fragmentation que la fragmentation actuelle (mesurée par l'indice de cohérence, probabilité que deux animaux "habitent" le même patch). La taille effective de maille est proportionnelle à la probabilité que deux points choisis au hasard dans ce territoire ne soient pas séparés par une barrière (par exemple une route ou une zone urbanisée). »

TYPE DE RÉSULTATS

Les résultats peuvent être représentés sous la forme d'une courbe indiquant l'évolution de la valeur de l'indicateur sur une période donnée (taille de maille effective pour l'année de référence et les suivantes).

En complément, une cartographie permet d'apprécier les continuités et la fragmentation de manière spatialisée.





Analyse et interprétation

VALEUR NATIONALE INDICATIVE

Dans l'indicateur de l'Observatoire national de la biodiversité (ONB) « *Fragmentation des milieux naturels* », la valeur de la taille de maille d'espaces naturels non fragmentés est de **99,97 km²** en moyenne par maille en 2006 en France métropolitaine.

Cependant, toute comparaison doit prendre en compte le fait que les catégories « d'espaces naturels » mobilisées peuvent varier dans le calcul national (où les cours d'eau sont par exemple exclus) et dans le calcul régional (où les catégories d'occupation des sols en « espaces naturels » sont déterminées par les régions).

De plus, les résultats obtenus pour l'ensemble des régions ne peuvent pas être agrégés pour obtenir la valeur nationale.

CLÉS POUR L'INTERPRÉTATION

D'après les indications fournies dans la fiche correspondante de l'indicateur pour le suivi et l'évaluation des SRCE :

« *La taille effective de maille diminue avec une densité croissante de barrières (infrastructures de transport et espaces anthropisés) dans le paysage. Plus elle est faible, plus le territoire est fragmenté.* »

POINTS DE VIGILANCE / MARGE D'AMÉLIORATION

Comme le souligne l'analyse coordonnée par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) sur l'indicateur de l'ONB « *Fragmentation des milieux naturels* » :

- il n'est pas tenu compte dans cet indicateur de la **qualité des milieux dits « naturels » non fragmentés**, qui peuvent être dégradés dans les faits, puisque cet indicateur se fonde uniquement sur une analyse spatiale de l'occupation du sol.
- en fonction des **catégories d'occupation des sols utilisées** par les régions, les espaces agricoles peuvent ou non être considérés comme des « espaces naturels » dans le calcul de l'indicateur. Il convient donc de mentionner les éléments pris en compte.
- tous les **organismes** ne réagissent pas de la même manière face à un même niveau de fragmentation. Par conséquent, il convient de ne pas extrapoler les résultats obtenus à l'état de l'ensemble de la biodiversité.



Informations complémentaires

Liens avec d'autres indicateurs du jeu UICN France

- P1 – Part de la surface régionale artificialisée
- R8 – Nombre de projets en faveur des continuités écologiques

Indicateur(s) et jeu(x) de référence

- Jeu pour le suivi et l'évaluation des Schémas régionaux de cohérence écologique (SRCE) : *F1. Fragmentation des espaces naturels et semi-naturels*
- Observatoire national de la biodiversité (ONB) : *Fragmentation des milieux naturels*

Références

Se référer à la bibliographie dans le *Guide pratique*

